



reclamation de dette apres plus de 2 ans de silence

Par **pruneau**, le **09/10/2010** à **20:46**

bonjour,

j ia telephone a une societe de credit de me deficher de la banque de france et qu elle n a pas ete ma surprise:elle me reclame pres de 3000 euros de dettes restantes !raison invoquee de ne pas me l avoir reclame plus tot(je n etais pas solvable) j ai regle une dette chez eux le 29 /04/2008 et depuis plus de nouvelles !!

aujourd'hui m etant manifestee pour me deficher ils me relancent pour cette dette de 3000 euros dont j ignore d ou elle vient.. que dois je faire??????????????

merci de me repondre

Par **001**, le **11/10/2010** à **11:46**

bonjour,

l'action du créancier est forclosée.

Néanmoins, vous êtes fiché FICP pendant 5 ans

vous pouvez essayer de négocier une mainlevée anticipée contre paiement partiel de la dette